

Par l'honorable M. Ratz:

Emily May Small, de la cité d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Elias Small.

Irene Herdsman, de la ville de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Daniel Wilberforce Herdsman.

Par l'honorable M. Gordon:

Robert Archibald Logan, de Angus, dans le comté de Simcoe, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cecilia Maud Logan.

Par l'honorable M. Fowler:

Florence Elizabeth McDonald, de la cité de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Edward McDonald.

Son Honneur le Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints de la bibliothèque du Parlement pour l'année 1922.

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

#### RAPPORT DES BIBLIOTHECAIRES POUR 1922.

A l'honorable Président du Sénat,

Les bibliothécaires ont l'honneur de vous présenter leur rapport pour l'année 1922. Ce rapport est accompagné de la liste des dons de livres faits à la Bibliothèque, et de celle des ouvrages imprimés pour lesquels on a obtenu l'enregistrement des droits d'auteur (copyright).

Le Catalogue supplémentaire des livres achetés pour la Bibliothèque, depuis le dernier rapport, est en cours d'impression et sera déposé devant le Sénat et la Chambre des Communes à une toute prochaine date.

De temps à autre, dans les rapports antérieurs, il a été fait allusion à l'état de congestion de la Bibliothèque et à l'impossibilité de maintenir ses diverses sections bien approvisionnées de publications courantes, faute d'espace. Quelque soulagement a été apporté à cet état de choses par les excellents changements que le ministère des Travaux publics a effectués ici. Après l'installation de nouvelles pièces dans les espaces utilisables entre les murs extérieurs et intérieurs de la Bibliothèque, déjà mentionnés, ces chambres ont été pourvues de rayons d'acier; et, durant la vacance du Parlement, il a été procédé à un réarrangement des livres qui est déjà pratiquement complété. Grâce à l'espace additionnel mis à notre disposition, le parquet de la Bibliothèque a pu être débarrassé des meubles disgracieux qui en déparaient l'aspect et qui gênaient la circulation des visiteurs et des clients de la Bibliothèque. Ces meubles étaient, en grande partie, employés à recevoir les lois et les gazettes officielles de diverses provinces, les documents parlementaires et les revues légales. Les alcôves étaient tellement encombrées de livres souvent à double rang, que l'accès des ouvrages les plus importants en était rendu difficile. Les lois provinciales, les gazettes officielles, les publications des chemins de fer, les lois fédérales, les hansards impériaux, sont maintenant placés dans des chambres séparées et dans des rayons faciles d'accès. Les débats du Parlement canadien sont installés dans une seule alcôve à droite de l'entrée principale, et les livres des autres alcôves ont été repassés et réarrangés pour en faciliter la consultation.

Une chambre spéciale a été aménagée et pourvue de nouveaux rayons, pour réunir et placer avec plus de méthode les revues et autres périodiques. Au sous-sol, l'espace additionnel, préparé par les Travaux Publics, a aussi rendu possible un reclassement de nos collections de journaux reliés qui étaient empilés dans une confusion forcée. Chaque année, ces collections s'augmentent d'environ cinquante journaux que la Bibliothèque fait relier. Nos collections remontent souvent jusqu'au milieu du dernier siècle et atteignent maintenant plusieurs milliers de volumes. Tous ont été réarrangés par provinces, et l'on a réservé des espaces additionnels pour les volumes de cinq ans à venir.